

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04-02-04-25

DATE DE CONVOCATION

27 MARS 2025

**DATE DE DEPOT EN SOUS-
PREFECTURE**

7 AVRIL 2025

DATE D’AFFICHAGE

7 AVRIL 2025

**DATE DE NOTIFICATION AUX
SERVICES :**

7 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE 29

PRESENTS 20

VOTANTS 29

**OBJET :
BUDGET PRIMITIF 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance public, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe POULET.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs POULET, DERVEAUX, LECLERCQ, GHANI REFOUFI, MOSSE, LAZAAR, DANGUILHEN, GAFFEZ, BOURDAIS, MESSAOUDI, DUPREZ-PANNETRAT, VAUCHEL MARGUET, DE CASTRO, CABARET, QUENTEL, OGBI, DOMERGUE, SAVVA, MOUHAMADMANSOUR

Absents représentés :

Jean-Paul MASCHERONI représenté par Jean-Pierre GAFFEZ
John LI LUN YUK représenté par Farid LAZAAR
Thomas DELECROIX représenté par Didier LECLERCQ
Adeline COLOMBA représentée par Nathalie DERVEAUX
Thierry LAMY représenté par Elisabeth DE CASTRO
Lucie HERRERO représentée par Fathia GHANI REFOUFI
Emilie PELAPRAT représentée par Laurianne DANGUILHEN
Darine BOUADIS représentée par Elie DOMERGUE
Catherine BOURRIER représentée par Christine SAVVA

Secrétaire de séance :

Nathalie DERVEAUX

Vu le code général des collectivités,
Vu l'instruction budgétaire M57 régissant les communes, applicable au 1^{er} janvier 2025,

Vu la loi de finances pour 2025,

Vu le rapport de présentation de budget primitif 2025,

Vu l'avis favorable de la commission communale des finances et des ressources humaines du 26/03/25,

Oùï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré à **24 voix POUR et 5 CONTRE (M. DOMERGUE, Mme SAVVA, M. MOUHAMADMANSOUR, Mme BOURRIER et Mme BOUADIS),**

Le Conseil Municipal,

ADOpte le budget primitif 2025, ci-annexé, dont les prévisions en dépenses et recettes s'équilibrent selon les comptabilisations suivantes :

- Section de fonctionnement : **12 365 928 €**
- Section d'investissement : **4 072 154.10 €**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : tous les membres présents.

Pour **extrait certifié conforme**,

Le Maire

